

De : [Accès à l'information - Montérégie](#)
A :
Cc :
Objet : Demande d'accès à l'information n° 200799166 - Courriel réponse - V/Réf. : E-22-0362-01
Date : 10 juin 2022 14:24:00
Pièces jointes : [A- Art. 53 et 54 2020.pdf](#)
[Avis de recours.pdf](#)

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 03 mai dernier, concernant un site au 995, rue Richelieu à Beloeil.

Les documents visés par votre demande sont accessibles en cliquant sur le lien suivant : [05-03 - 995, rue Richelieu - Strata - 200799166](#). Pour des raisons de sécurité, un code de vérification pourrait être requis pour ouvrir cet hyperlien. Un courriel contenant ledit code de vérification suivra sous peu. Celui-ci peut prendre jusqu'à dix minutes à vous parvenir.

Toutefois, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse dr16acces@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
201 place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur 450) 928-7755
www.environnement.gouv.qc.ca

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉF. :7430-01-16-0050200

DATE DE RÉDACTION :Le 20 août 1998

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION :Le 13 août 1998

HEURE : - Arrivée : 12 :00
- Départ : 12 :30

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : Danielle Gosselin

. LIEU INSPECTÉ

. ADRESSE POSTALE (si différente)

Restaurant La Pergola
995, Boul. Richelieu
Beloeil Québec J3G 4P8

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [] non []

NOM / ADRESSE

TÉLÉPHONE

Articles 53-54 L.A.D.

Articles 53-54 L.A.D.

NOM / FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNES
RENCONTRÉES :

Articles 53-54 L.A.D.

Articles 53-54 L.A.D.

. PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS CROQUIS PLANS CARTES
[X] [] [] [X]
Nombre:1

ÉCHANTILLONS

[N/A] [N/A] [N/A] [N/A] [N/A] [N/A]
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES []

. BUTS :Vérifier le bien fondé de la plainte concernant l'aménagement d'un quai flottant en bordure de la rivière Richelieu

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉF. :7430-01-16-0050200

DATE DE RÉDACTION :Le 20 août 1998

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Lors de l'inspection je me suis rendue à l'emplacement du quai en question lequel est flottant et amarré à un quai fédéral en béton. Un yacht y était accosté. Le quai en bois avait une longueur approx. de 50 pieds. par ~1.5 mètre de large. Je suis allée à la rencontre des propriétaires au restaurant La Pergola, **Articles 53-54 L.A.D.** m'a dit que je devrais contacter **Articles 53-54 L.A.D.** **Articles 53-54 L.A.D.** ou **Articles 53-54 L.A.D.** **Articles 53-54 L.A.D.** Le quai a été installé sans C.A.

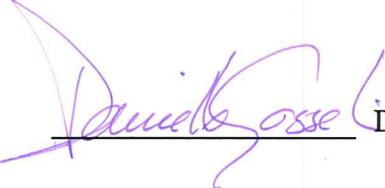
3. CONCLUSION

Contrevient à l'art.22 de LQE. Chap.Q-2, Pour aménagement d'un quai dans le littoral d'un cours d'eau sans autorisation.

4. RECOMMANDATIONS

Émettre un avis d'infraction

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Danielle Gosselin  DATE :Le 20 août 1998

- VÉRIFIÉ PAR : Jean-Marc Lévesque  DATE : 98-08-28

- COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

ANNEXES

Ministère de l'environnement et de la faune
Direction régionale de la Montérégie
Service agricole et municipal

Fiche de travail

Numéro de la fiche: 807231

Numéro de dossier: 7430-9807231 Statut:

Si coché, il s'agit d'un numéro temporaire

Numéro permanent: _____

Technicien: Danielle Gosselin

Dossier: RESTAURANT LA PERGOLA

Pesticides: Numéro de permis/certificat:

Classe:

Statut:

(E=Échu, R=Révoqué, I=Inexistant)

Lieu de l'intervention: 995 RICHELIEU

Municipalité: BELOEIL

Type de travail demandé: I I= Inspection E= Échantillonnage R= Préparer réponse

Origine: 1

1= Plainte.....Date d'entrée:

98/07/23

2= Demande de cabinet

3= Demande des unités centrales

4CE= Prog d'insp. systématique. Contrôle des entreprises

4AU= Prog. d'insp. systématique. Autre

5= Conformité des autorisation

6= Suivi d'avis d'infraction

7= Suivi d'urgence

8= Suivi d'enquête ou d'action juridique

Domaine d'activité: HYDRIQUE

Champ d'action: 28A1

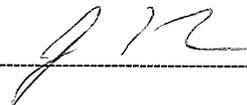
Précisions sur le travail demandé:

Vérifier aménagement de quai sans C.A.

Date d'échéance

98/08/07

Responsable: _____



8/07/24 15:22:39



Direction régionale de la Montérégie

CERTIFIÉ

Longueuil, le 15 septembre 1998

AVIS D'INFRACTION

Articles 53-54 L.A.D.

Restaurant La Pergola
995, Boul. Richelieu
Beloeil QC J3G 4P8

N/Réf. : 7430-16-01-0050200

Objet : Installation d'un quai flottant dans le littoral de la rivière
Richelieu face au 995 boulevard Richelieu, Beloeil

Monsieur,

À la suite de l'inspection effectuée le 13 août 1998, par une fonctionnaire dûment autorisée de notre direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la loi :

1. - Aménagement d'un quai dans le littoral de la rivière Richelieu sans autorisation.

Contrevient à l'article 22, LQE chap. Q-2.

Nous vous demandons donc de procéder aux corrections qui s'imposent et de nous faire parvenir un plan correcteur d'ici au 29 septembre 1998.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec Madame Danielle Gosselin au (450) 928-7607, poste 316.

201, place Charles-Lemoyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5

- Téléphone : (450) 928-7607
- Télécopieur : (450) 928-7625



AVIS D'INFRACTION

- 2 -

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.



Gilles Bernier, ing.
Chef du service agricole et municipal

GB/DG/dg

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0050200

Date de rédaction : Le 18 juin 1999

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Préambule :

Suite à une inspection effectuée le 13 août 1998 par madame Danielle Gosselin, elle a constaté qu'un quai flottant avait été aménagé dans le littoral d'un cours d'eau (rivière Richelieu) sans autorisation de la part du Ministère. Un avis d'infraction envoyé le 15 septembre 1998 demandait de nous faire parvenir un plan correcteur.

Informations reçues :

⇒ **Articles 53-54 L.A.D.** n'est pas présent, il sera là en soirée. Une serveuse m'a remis une carte du restaurant pour le contacter.

Constatations :

⇒ Le quai est à l'extérieur de l'eau sur le bord de la débarcadère en ciment.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0050200

Date de rédaction : Le 18 juin 1999

3. CONCLUSION

Le quai est à l'extérieur de l'eau sur la débarcadère de ciment, et comme la saison nautique est débutée, il faudrait savoir si **Articles 53-54 L.A.D.** a l'intention de réinstaller son quai.

4. RECOMMANDATION(S)

⇒ Communiquer avec **Articles 53-54 L.A.D.** pour savoir s'il a l'intention de remettre le quai à l'eau et lui suggérer de faire une demande d'autorisation auparavant auprès de madame Nicole Trépanier.

5. VÉRIFICATION

• RÉDIGÉ PAR : Patrick Chevrette  DATE : Le 18 juin 1999

• VÉRIFIÉ PAR :  DATE : 99-07-28

• COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

→ Le quai n'étant pas à des fins privées, le CA est obligatoire avant de le remettre à l'eau. Il faut que l'exploitant julle/ant afin que le dossier (CA) puisse être traité pendant la période hivernale et réglé pour le printemps prochain.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0050200

Date de rédaction : Le 7 septembre 1999

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Préambule :

Le 23 juillet 1998, une plainte est adressée au ministère concernant l'aménagement de quai face au restaurant La Pergola à Beloeil. Le 13 août 1998, une inspection est réalisée par madame Danielle Gosselin du ministère. Elle constate que le quai est aménagé sans permis d'occupation et qu'un yacht y est accosté. Un avis d'infraction est signifié à monsieur **Articles 53-54 L.A.D.** propriétaire du restaurant.

Il n'y a pas eu de suite de la part de **Articles 53-54 L.A.D.** Alors une seconde inspection est effectuée par monsieur Patrick Chevrette, du ministère, le 19 juin 1999. Le quai est à l'extérieur de l'eau.

À la suite d'une conversation téléphonique avec **Articles 53-54 L.A.D.** le 8 août 1999, on m'apprend que le quai est à l'eau depuis 2 semaines.

Je contacte donc **Articles 53-54 L.A.D.** en lui expliquant qu'il doit obtenir un permis d'occupation du ministère de l'Environnement, même s'il dit posséder un permis de la garde côtière du Canada. Il doit communiquer avec madame Nicole Trépanier pour plus d'information sur la demande.

Articles 53-54 L.A.D. n'a pas donné suite. Je me suis donc rendu sur les lieux pour constater que le quai est à l'eau sans permis.

Informations reçues :

- Le quai est là depuis le début de la saison des vacances.
- Le quai va être enlevé dans une semaine.
- **Articles 53-54 L.A.D.** va me rappeler.

Constatations :

- Le quai, composé de trois sections, est installé dans le Richelieu. (photo #1)
- Il n'y a pas de bateau d'accosté.
- Le quai est situé dans les 10 premiers mètres du littoral.
- Il est situé juste à côté d'un quai fédéral.
- Il y a de l'eau qui s'écoule dans le Richelieu par un tuyau sortant du mur de béton retenant la rive, juste vis-à-vis la terrasse. (photo #2)

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0050200

Date de rédaction : Le 7 septembre 1999

3. CONCLUSION

Après un avis d'infraction et 3 inspections au restaurant La Pergola à Beloeil, **Articles 53-54 L.A.D.** n'a toujours pas entrepris de démarche pour obtenir un permis d'occupation du ministère de l'Environnement pour installer ses quais dans le Richelieu.
Pour ce qui est du rejet d'eau au Richelieu, il s'agit probablement d'un rejet d'eau pluvial car il y a un réseau d'égout pour la municipalité de Beloeil.

4. RECOMMANDATION(S)

➤ Transmettre le dossier aux enquêteurs.

5. VÉRIFICATION

• RÉDIGÉ PAR : Patrick Chevrette  DATE : Le 7 septembre 1999

• VÉRIFIÉ PAR : Jean-Marc Lévesque  DATE : 99-09-08

• COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :



RAPPORT D'ENQUÊTE

DATE : Le 13 décembre 1999

TITRE : Restaurant La Pergola
«Opération sans c.a.»

N/D : 7124-16-99-0000049

RÉG. : 7430-16-01-0050200

SOMMAIRE

Il s'agit dans ce dossier d'une plainte verbale anonyme concernant le restaurant La Pergola dont le propriétaire aurait installé un quai flottant en bordure de la rivière Richelieu.

Il y a eu inspection en date du 13 août 1998 et un avis d'infraction a été envoyé à **Articles 53-54 L.A.D.** **Articles 53-54 L.A.D.** au 995, Boul, Richelieu, Beloeil en date du 15 septembre 1998, l'informant d'une infraction selon l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement. (Voir rapport et avis en annexe 1)

Par la suite il y a eu deux autres inspections en date du 17 juin et le 1 septembre 1999, aucune correction apportée. Dossier transféré au service des enquêtes. (Voir rapports en annexe 1)

ENQUÊTE

Le 20 octobre 1999, je me suis rendu au restaurant La Pergola, 995, Boul. Richelieu, Beloeil et j'ai constaté que le dit restaurant est fermé pour l'hiver. J'ai ensuite rencontré des voisins dont le propriétaire du restaurant Le Côte à Côte en face et ce dernier m'a informé que le dit restaurant Le Pergola est en opération seulement en la saison de l'été soit du mois de juin à août de chaque année. Le propriétaire serait un **Articles 53-54 L.A.D.**.

J'ai aussi remarqué que le dit quai flottant est hors de l'eau et entreposé sur le sol à l'arrière du restaurant. (Voir photos en annexe 1)

A l'aide du bottin téléphonique, j'ai localisé **Articles 53-54 L.A.D.** demeurant **Articles 53-54 L.A.D.**

TÉMOIN

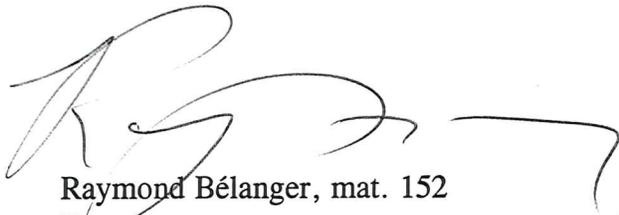
Le 28 octobre 1999, je rencontre **Articles 53-54 L.A.D.** **Articles 53-54 L.A.D.** Ce dernier m'informe qu'il n'est pas le propriétaire

dudit restaurant et c'est plutôt la compagnie 9047-2333 Québec inc.. Il est le procureur de la compagnie et il refuse de me donner les noms des actionnaires. Le restaurant est exploité de juin à août de chaque année et la compagnie a obtenu la permission de la municipalité pour aménager un quai flottant temporairement à chaque été pour accommoder les clients du restaurant. On a retiré ledit quai de l'eau et le gouvernement fédéral a terminé dernièrement des travaux d'aménagement d'une débarcadère pour l'année prochaine . Le propriétaire du restaurant n'aura pas à nouveau à utiliser le quai flottant.

CIDREQ : Ai obtenu copie (imprimante) du système Cidreq que vous trouverez ci-joint en annexe 1. Président actionnaire majoritaire et administrateur est Carole Arcand .

CONCLUSION

À la lueur des informations obtenues et devant le fait qu'on a aménagé un débarcadère et qu'on n'utilisera pas le quai à nouveau, je recommande donc de fermer le dossier et ce sans poursuite conditionnellement à faire une nouvelle inspection à l'été de l'an 2000.



Raymond Bélanger, mat. 152
Enquêteur

RB/rb

2000-08-08
R-PU-U03-1

L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
SYSTÈME CIDREQ

ÉTAT DES INFORMATIONS SUR UNE PERSONNE MORALE
INFORMATIONS GÉNÉRALES
=====

MATRICULE: 1146573143

NOM: 9047-2333 QUÉBEC INC.

IMMATRICULATION : 1997-02-28
FORMATION : 1997-02-27 CONSTITUTION
LOCALITÉ : QUÉBEC

DERN DÉCL ANNL : 1999-11-22 1999 DEMANDE DISS/LIQ EN COURS: NON
MAJ ÉTAT INFO : 1999-11-22 TRANCHE EMPLOYÉS: ENTRE 1 ET 5
CESSATION PRÉVUE: CONTINUAT: TRANSFORM:
STATUT IMMATR : IM IMMATRICULÉ 1997-02-28
RÉSULTANTE :
FORME JURDQ : CIE COMPAGNIE

ADRESSE DOMICILE: 995, RICHELIEU CODE POSTAL: J3G 5E7
BELOEIL (QUÉBEC)

RÉG. CONSTITUTIF: 024 LOI SUR LES COMPAGNIES PARTIE 1A
RÉG. COURANT : 024 LOI SUR LES COMPAGNIES PARTIE 1A

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
=====

9211 RESTAURATION

ADRESSE POSTALE
=====

DESTINATAIRE :
ADRESSE : CODE POSTAL:

PERSONNES LIÉES
=====

PERSONNES MANQUANTES: NON NOM ET ADRESSE	CODE POSTAL	DÉTAIL PERSONNE
RACINE, ROBERT		ADMINISTRATEUR PRÉSIDENT ACTIONNAIRE MAJORITA
73, HAUT-BOIS APP. 102 SAINTE-JULIE QC	J0L 2S0	

NOMS DE L'ASSUJETTI
=====

DATE MAJ INDEX DES NOMS: 1999-11-22

NOM DE L'ASSUJETTI	DATE DÉBUT	DATE FIN	STATUT
9047-2333 QUÉBEC INC.	1997-02-27		EN VIGUEUR

ÉTABLISSEMENTS

```

0001          NOM          ADRESSE
=====
RESTAURANT DELI-PASTA    995, RICHELIEU
                          BELOEIL QC
                          J3G5E7
ÉTABLISSEMENT PRINC    : OUI
DATE DE DÉBUT UTIL NOM: 1997-12-03    DATE DÉBUT: 1997-12-03
DATE DE FIN UTIL NOM  : 1999-11-22    DATE FIN  :
    
```

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

9211 RESTAURATION, BAR & TERRASSE

```

0001          NOM          ADRESSE
=====
RESTAURANT LA PERGOLA    995, RICHELIEU
                          BELOEIL QC
                          J3G5E7
ÉTABLISSEMENT PRINC    : OUI
DATE DE DÉBUT UTIL NOM: 1999-11-22    DATE DÉBUT: 1997-12-03
DATE DE FIN UTIL NOM  :                DATE FIN  :
    
```

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

9211 RESTAURATION, BAR & TERRASSE

DOCUMENTS MICROFILMÉS

DATE MAJ INDEX DOCUMENTS: 1999-05-23

TYPE DOCUMENTS	DATE	CAST	IMAGE
199 DÉCLARATION ANNUELLE 1999	1999-11-22	4304	22 015
198 DÉCLARATION ANNUELLE 1998	1999-11-22	4285	7 030
81 AVIS DE DÉFAUT (art. 29)	1999-05-23	3942	31 002
40 DÉCLARATION INITIALE	1997-12-03	3359	69 047
30 CERTIFICAT DE CONSTITUTION	1997-02-28	4173	1 036
17 DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	1997-02-28	3167	5 081

AUTRES NOMS

DATE MAJ INDEX DES NOMS: 1999-11-22

NOM	DATE DÉBUT	DATE FIN	STATUT
RESTAURANT LA PERGOLA	1999-11-22		EN VIGUEUR
LA PERGOLA	1999-11-22		EN VIGUEUR
RESTAURANT DELI-PASTA	1997-12-03	1999-11-22	ANTÉRIEUR

5203 Caractères transmis

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0050200

Date de rédaction : Le 8 août 2000

Intervention SAGIR : 160004331

SAGIR complété (x)

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 17 juillet 2000

HEURE : Arrivée : 10h40

Départ : 10h55

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Richard Tardif-Marchand

ACCOMPAGNÉ(E) DE :

LIEU INSPECTÉ :

Restaurant La Pergola
995, boul. Richelieu
Beloil QC J3G 4P8

ADRESSE POSTALE (si différente) :

9047-2333 Québec INC.
idem

PLAIGNANT / PLAIGNANTE :

Rencontre oui [] non [x]

Nom / Adresse

Téléphone

Articles 53-54 L.A.D.

Articles 53-54 L.A.D.

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom / Fonction

Téléphone

PIÈCES ANNEXÉES :

	Photos	Croquis	Plans	Cartes
	(x)	()	()	()
Nombre :	3			

ÉCHANTILLONS :

Eau	Air	Sol	Flore	Faune	Déchets
()	()	()	()	()	()

AUTRES ANNEXES (précisez) :

CIDREQ

BUT : Suite à une enquête mené par M. Raymond Bélanger, vérifier s'il y a mise à l'eau du quai .

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Le quai du restaurant La Pergola est toujours dans le littoral de la rivière Richelieu, et un débarcadère en béton a été aménagé par le Fédéral autour du quai en béton appartenant aussi au Fédéral. Cet aménagement avait été mentionné dans le rapport d'enquête. **Articles 53-54 L.A.D.**, procureur de la compagnie, avait pourtant dit que le quai (en bois) ne serait pas mis à l'eau, étant donné l'aménagement du débarcadère.

Superficie totale du quai : 37 m²

12 m x 2 m = 24m²

2 m x 6.5 m = 13m²

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0050200
160004331

Date de rédaction : Le 9 août 2000

L'enquête et le CIDREQ nous a révélé que le propriétaire n'est pas du tout **Articles 53-54 L.A.D.** Le propriétaire de l'établissement « le restaurant la Pergola » est une compagnie à numéro : 9047-2333 Québec INC. Donc, l'avis d'infraction du 15 septembre 1998 aurait dû être envoyé à cette dernière.

Dans le rapport d'enquête, il est mentionné que la municipalité de Beloeil a permis l'aménagement du quai en question.

J'ai remis ma carte à une employée du restaurant afin que **Articles 53-54 L.A.D.** puisse me contacter. Résultat : aucune nouvelle de ce dernier.

3. CONCLUSION

Le quai est toujours présent et il est à l'eau, et aucun certificat d'autorisation n'a été émis pour cet aménagement à des fins publiques. La compagnie 9047-2333 Québec INC contrevient donc à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

4. RECOMMANDATION(S)

- Émettre un avis d'infraction à la compagnie 9047-2333 Québec INC en vertu de l'article cité à la conclusion.
- Communiquer avec l'inspecteur municipal de Beloeil afin de lui demander certaines explications concernant leur autorisation vis-à-vis la mise à l'eau du quai concerné.

5. VÉRIFICATION

Rédigé par : Richard T Marchand  Date : 9 juillet 2000

Vérifié par : Jean-Marc Lévesque  Date : 2000-09-11

Commentaires du vérificateur :

PAR HUISSIER

Le 5 octobre 2000

AVIS D'INFRACTION

9047-2333 Québec inc.
995, rue Richelieu
Beloeil (Québec) J3G 5E7

N/Réf. : 7430-16-01-0050200
160004331

Objet : Installation d'un quai flottant dans le littoral de la rivière Richelieu
face au 995 boulevard Richelieu à Beloeil

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 17 juillet 2000 par un fonctionnaire dûment autorisé de la Direction régionale de la Montérégie, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la Loi :

1. Aménagement d'un quai dans le littoral de la rivière Richelieu sans avoir obtenu préalablement le certificat d'autorisation requis ;
 - Loi sur la qualité de l'environnement
L.R.Q., c. Q-2
article 22

Nous vous demandons donc de procéder immédiatement aux corrections qui s'imposent.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec M. Richard Tardif-Marchand au (450) 928-7607, poste 316.

Direction régionale de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil QC J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont QC J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
30, avenue du Centenaire, bureau 205
Sallaberry-de-Valleyfield QC J6S 5X4
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-308



N/Réf. : 7430-16-01-0050200
160004331

2

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

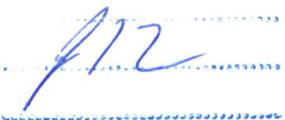
Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

Le directeur adjoint du
Service municipal et hydrique,



GB/RTM/rtm

Gilles Bernier, ing.

Reçu en double par : 

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0050200

Date de rédaction : Le 11-08-2010

Intervention SAGIR : 300607446

SAGIR complété (x)

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 10-08-2010

HEURE : Arrivée : 10:19

Départ : 11:10

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Christine Rondeau

ACCOMPAGNÉ(E) DE :

LIEU INSPECTÉ :

Quai sur la rivière Richelieu
En face du 995 boulevard Richelieu
Beloeil

ADRESSE POSTALE (si différente) :

Ville de Beloeil
987, Boul Sir-Wilfrid-Laurier
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3G 4S6

*777, rue Laurier
CR 330-959*

PLAIGNANT / PLAIGNANTE :

Rencontre oui [] non []

Nom / Adresse

Téléphone

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom / Fonction

Téléphone

PIÈCES ANNEXÉES :

	Photos	Croquis	Plans	Cartes
	(x)	()	()	(x)
Nombre :	6			Point GPS

ÉCHANTILLONS :

Eau	Air	Sol	Flore	Faune	Déchets
()	()	()	()	()	()

AUTRES ANNEXES (précisez) :

GPS 1 : N 45 34 10.7 WO 73 11 54.8

BUT : À la demande de la DRAE, aller vérifier si un débarcadère à bateau non autorisé est présent sur la rivière Richelieu.

En 1998 et en 2000, des avis d'infraction ont été envoyés au restaurant La pergola pour avoir installé des quais flottants en face du 995 boulevard Richelieu. Le dossier avait été transféré au service des enquêtes et a été fermé par la suite sans poursuite pénale.

Selon les informations au dossier, la ville avait été contactée afin de savoir si un permis municipal avait été délivré, donc au courant du litige.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01- 0050200
300607446

Date de rédaction : Le 11-08-2010

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

J'arrive sur les lieux, je me stationne en face de l'église de Saint-Mathieu.
De cet endroit, j'aperçois des quais flottants sur la rivière Richelieu vers le sud.

Je me rends au 995 Richelieu (maintenant restaurant Janik en 1999 la Pergola) j'emprunte le chemin entre cette adresse et le 989 Richelieu (restaurant Del Vecchio Mulino).

J'arrive au quai flottant amarré à un quai fédéral en béton, il n'y a aucun bateau d'accoster.
Je prends des points GPS et quelques photos du quai et d'une affiche. Celle ci mentionne que c'est un quai de courtoisie et il y a l'emblème de la Ville de Beloeil.

Superficie couverte par les quais = 795.8 m²
Longueur du quai vers le centre de la rivière = 23.2 m
Longueur du premier quai parallèle = 45.6 m
Longueur du deuxième quai parallèle = 30.9 m



Photo 1 : Vu du quai de courtoisie à partir du stationnement en face de l'église.

Photo 2 : affiche retrouvée sur les quais



Photos 3 et 4 : Quais installés sur la rivière Richelieu par la ville de Beloeil sans CA.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01- 0050200
300607446

Date de rédaction : Le 11-08-2010



Photos 5 et 6 : Quais installés sur la rivière Richelieu par la ville de Beloeil sans CA.

Les photographies de ce rapport ont toutes été prises par la soussignée avec un appareil photographique numérique Nikon Coolpix L1 et sont restées en ma possession jusqu'à mon retour au bureau où je les ai transférées de l'appareil à mon ordinateur dans lequel, je les ai enregistrés avec un mot de passe distinctif. Toutes ces photographies sont la représentation fidèle de ce que j'ai vu sur le site et aucune n'a été altérée ou modifiée de quelque manière que ce soit à l'exception de certaines photos qui ont été assemblées pour la panoramique à l'aide du logiciel Panorama Maker 3.0 et à l'exception de la taille des photographies qui a été réduite.

12-08-2010

Conversation téléphonique avec monsieur Allaire, directeur des travaux publics, ville Beloeil. Il me dit que le dossier a été traité par monsieur Boisvert (contremaître) Les quais sont présents à chaque année depuis, selon lui, au moins 4 ans.

J'essaye de rejoindre à plusieurs reprises monsieur Boisvert, on ne se parle que par répondeur. Il m'informe qu'au mois d'avril, il a voulu se conformer avec le provincial, il a envoyé un courriel au MDDEP à monsieur Pierre Frédéric et il n'a jamais eu de retour.

Je fais une vérification, Pierre Frédéric travaille au centre d'expertise hydrique 418-521-3818 poste 4168. Il est absent jusqu'au 23 août.

16 août, conversation téléphonique avec Monsieur Boisvert.

L'an passé, le fédéral leur a demandé de se conformer. Il a envoyé un plan des quais et a reçu les autorisations nécessaires. On l'a dirigé vers monsieur Pierre Frédéric pour se conformer aux lois et règlements provinciaux.

Un courriel a été envoyé à Pierre Frédéric, mais il n'a jamais eu de réponse (il m'envoie copie de ce courriel).

Les quais sont installés par la ville chaque année depuis 10 ans.

3. CONCLUSION

Des quais flottants ont été installés sur la rivière Richelieu sans CA.
Il y a infraction en vertu des dispositions de l'article 20 et 22 de la LQE.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01- 0050200
300607446

Date de rédaction : Le 11-08-2010

4. RETOUR AU PLAIGNANT

Oui ()

Non ()

Détails :

5. RECOMMANDATION(S)

Je recommande l'envoi d'un avis d'infraction.

6. VÉRIFICATION

Rédigé par : Christine rondeau

Date : 11-08-2010

Vérifié par :

Date :

10-08-25

Commentaires du vérificateur :

PAR MESSAGERIE

Longueuil, le 9 septembre 2010

AVIS D'INFRACTION

Ville de Beloeil
777, rue Laurier
Beloeil (Québec) J3G 4S9

N/Réf. : 7430-16-01-0050200
400742237

Objet : Aménagement de quais flottants dans le littoral de la rivière Richelieu en
face du 995 boulevard Richelieu, ville de Beloeil

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 10 août 2010 par une fonctionnaire dûment autorisée de la Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la loi:

1. Aménagement de quais flottants dans le littoral de la rivière Richelieu sans avoir préalablement obtenu le certificat d'autorisation requis.
 - *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2)
article 22

Nous vous demandons donc, en l'absence du certificat d'autorisation requis, de cesser la réalisation de tous travaux en cours d'eau. En regard des quais déjà aménagés, veuillez nous soumettre, d'ici au 24 septembre 2010, un plan correctif visant à régulariser la situation. S'il est de votre intention de poursuivre l'exploitation de ces quais, une demande de certificat d'autorisation à cet effet devra être soumise à notre direction régionale de l'analyse et de l'expertise dans les plus brefs délais. À défaut d'obtenir ledit certificat d'autorisation, le retrait de ces aménagements est exigé.

...2

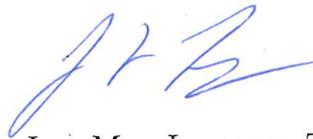
Direction régionale 770, rue Goretti Sherbrooke (Québec) J1E 3H4 Téléphone : 819 820-3882 Télécopieur : 819 820-3958	Bureau régional de Longueuil 201, place Charles-Le Moyne, 2 ^e étage Longueuil (Québec) J4K 2T5 Téléphone : 450 928-7607 Télécopieur : 450 928-7625	Bureau régional de Bromont 101, rue du Ciel, bureau 1.08 Bromont (Québec) J2L 2X4 Téléphone : 450 534-5424 Télécopieur : 450 534-5479	Bureau régional de Valleyfield 900, rue Léger Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3 Téléphone : 450 370-3085 Télécopieur : 450 370-3088
Internet : http://www.mddep.gouv.qc.ca			

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M^{me} Christine Rondeau au 450 928-7607, poste 377 ou par courriel christine.rondeau@mddep.gouv.qc.ca.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

JML/Cr/nd



Jean-Marc Levesque, T.P.
Chef d'équipe

p.j. lettre du MDDEP du 9 septembre 2010

1. Identification

Date de l'inspection : AAAA-MM-JJ	2010-09-15	Heure d'arrivée : 13 h 40	Heure de départ : 14 h 10
Inspecteur : Christine	Accompagné de : Rondeau		
No intervention : 300610534	No gestion documentaire : 7430-16-01-0050200		
Type d'intervention : Inspection pour suivi d'infraction	No document : 400758302		
Type de demande liée :	No demande :		
But de l'inspection : Vérifier si les quais ont été retirés suite à l'avis d'infraction du 26 août 2010)			

Lieu inspecté

Nom du lieu : Quais de courtoisie ville de Beloeil .	
Nom usuel du lieu :	
Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) : Rivière Richelieu en face du 995 boul. Richelieu.	
No du lieu : x1600383	Type de lieu : cours d'eau
Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83): N 45 34 10.7 WO 73 11 54.8	

Responsable du lieu

Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Ville de Beloeil.	777, rue Laurier Beloeil. Québec, J4G 4S9r	11533789

Conditions météo

nuageux,

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone (poste)
		()
		()
		()
		()
		()
		()

Mode d'identification

But expliqué :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s.o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	

Plainte

Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s.o.
-----------------------	------------------------------	------------------------------	--

Photos numériques

Nombre de photos prises : 1

Nombre de photos annexées : 1

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L1.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la **Directive sur la gestion des photos numériques**.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

M:\Rég-16\ronch01

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelque manière, à l'exception des photos 0.

Autres pièces annexées

	No.	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			

2. Mise en contexte (facultatif)

Un plan des correctifs doit nous être transmis d'ici le 17 septembre 2010 pour répondre à l'avis d'infraction. Rien nous n'a été reçu jusqu'à maintenant.

3. Description de l'inspection

Inspection conjointe avec le dossier 7430-16-01-0371700.

Je constate que les quais n'ont pas été retirés.

Aucune personne n'est sur place et il n'y a pas de bateau d'amarrer.

La pancarte qui indique que ce sont des quais de courtoisie est toujours présente.

Date de l'inspection :	No de gestion documentaire :
------------------------	------------------------------

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

5. Conclusion

Les quais sans CA sont toujours en place et nous n'avons pas encore reçu de plan des correctifs pour régulariser la situation.

Il y a toujours infraction en vertu des dispositions de l'article 22 de la LQE.

6. Recommandations

Je recommande de poursuivre le suivi du dossier.

CR

Signature : Christine Rondeau	Date de rédaction: 2010-09-17
-------------------------------	-------------------------------

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Jean-Marc Levesque	Fonction : Chef d'équipe
Signature : <i>JML</i>	Date : Année/mois/jour 10-10-14
Commentaires :	

Date de l'inspection :

No de gestion documentaire :

Croquis

No :

Titre :

Dessiné par :

Note :

Lieu :

Échelle :

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier :

Description :

Quais DE CARTOISIE
ville de Beloeil

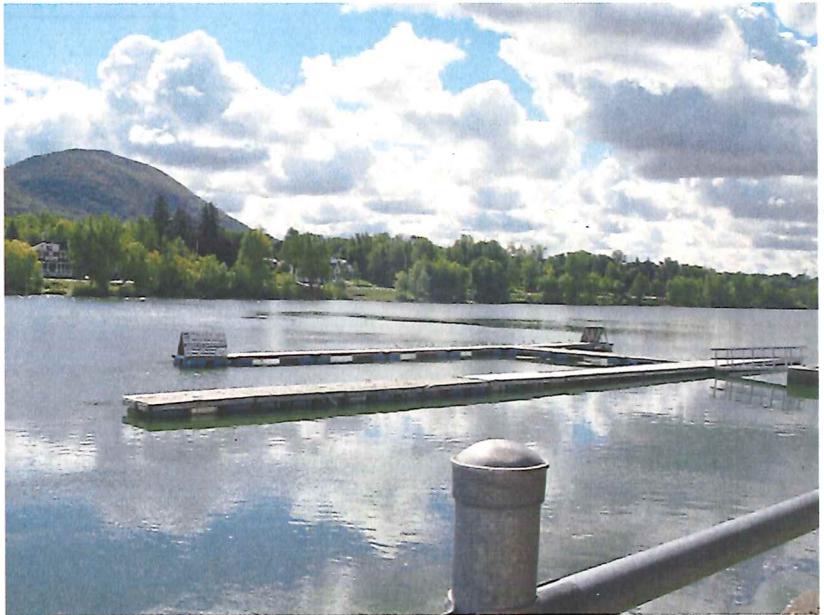


Photo no :

Fichier :

Description :

Photo no :

Fichier :

Description :

1. Identification

Date de l'inspection : 2010-10-08 AAAA-MM-JJ	Heure d'arrivée : 10 h 00	Heure de départ : 10 h 50
Inspecteur : Christine Rondeau		Accompagné de :
No intervention : 300619708	No gestion documentaire : 7430-16-01-0050200	
Type d'intervention : Inspection pour suivi d'infraction	No document : 400758304	
Type de demande liée :	No demande :	
But de l'inspection : Vérifier si les quais ont été retirés suite à l'avis d'infraction du 26 août 2010		

Lieu inspecté

Nom du lieu : Quais de courtoisie ville de Beloeil.	
Nom usuel du lieu : Quais de courtoisie ville de Beloeil.	
Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) : Rivière Richelieu en face du 995 boul. Richelieu.	
No du lieu : x1600383	Type de lieu : cours d'eau
Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83): N 45 34 10.7 WO 73 11 54.8	

Responsable du lieu

Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Ville de Beloeil.	777, rue Laurier Beloeil. Québec, J4G 4S9r	11533789

Conditions météo

nuageux, pluie

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone (poste)
		()
		()
		()
		()
		()
		()

Mode d'identification

But expliqué : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s.o.
Mode d'identification : <input type="checkbox"/> verbale <input type="checkbox"/> preuve de statut

Plainte

Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s.o.
--

Photos numériques

Nombre de photos prises : 2

Nombre de photos annexées : 2

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L1.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la **Directive sur la gestion des photos numériques**.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

M:\Rég-16\ronch01

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelconque manière, à l'exception des photos 0.

Autres pièces annexées

	No.	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			

2. Mise en contexte (facultatif)

Un plan des correctifs devait nous être transmis d'ici le 17 septembre 2010 pour répondre à l'avis d'infraction. Rien nous n'a été reçu jusqu'à maintenant.
Par contre, on a reçu un appel téléphonique de Monsieur Boisvert, nous informant qu'il a pris contact avec Nicole Trépanier analyste au MDDEP pour la demande de CA.

3. Description de l'inspection

Inspection conjointe avec le dossier 7430-16-01-0371700.

Je constate que les quais ont été retirés.

Aucune personne n'est sur place.

La pancarte qui indique que ce sont des quais de courtoisie est toujours présente.

Date de l'inspection : 2010-10-08

No de gestion documentaire : 7430-16-01-0050200

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

5. Conclusion

Les quais sans CA ont été retirés.
Nous n'avons pas reçu de plan des correctifs pour régulariser la situation.

Il y a toujours infraction en vertu des dispositions de l'article 22 de la LQE.

6. Recommandations

Je recommande de s'assurer qu'à la saison 2011 les quais ne soient pas installés si aucun CA n'a été délivré.

Signature : Christine Rondeau

Date de rédaction:

2010-10-12

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Jean-Marc Levesque

Fonction : Chef d'équipe

Signature :

Date :

Année/mois/jour

10-10-14

Commentaires :

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier :

Description :

Retrait des quais de courtoisie

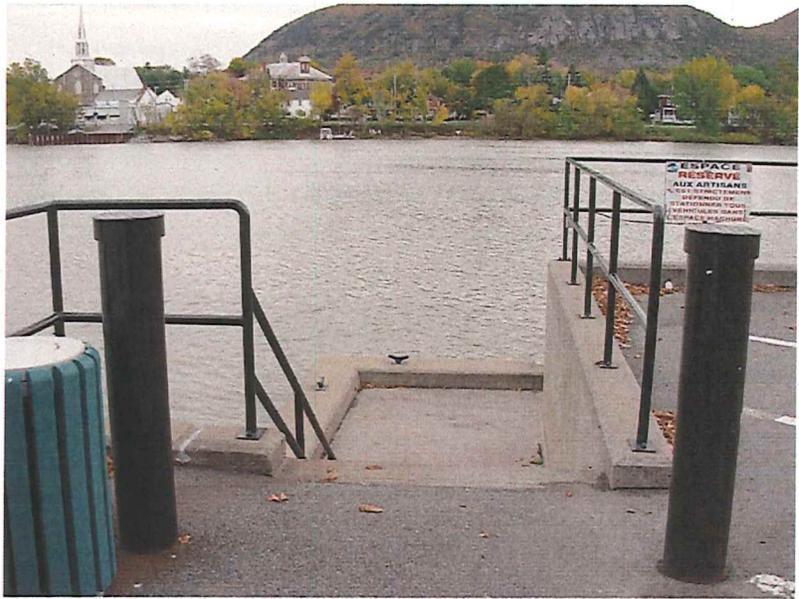


Photo no : 2

Fichier :

Description :

Retrait des quais de courtoisie

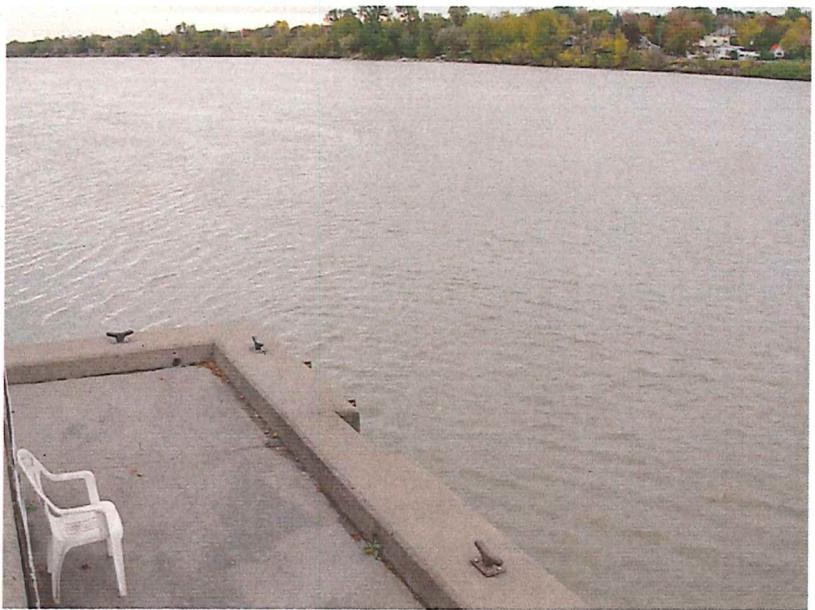


Photo no :

Fichier :

Description :

1. Identification

Date de l'inspection : AAAA-MM-JJ	2011-07-06	Heure d'arrivée : 12 h 01	Heure de départ : 12 h 50
--------------------------------------	------------	---------------------------	---------------------------

Inspecteur : Christine Rondeau	Accompagné de :
--------------------------------	-----------------

No intervention : 300619710	No gestion documentaire : 7430-16-01-0050200
-----------------------------	--

Type d'intervention : inspection suivi d'avis d'infraction	No document : 400834796
--	-------------------------

Type de demande liée :	No demande :
------------------------	--------------

But de l'inspection :
Vérifier si les quais ont été installés malgré l'avis d'infraction du 26 août 2010 concernant l'aménagement de quais flottants dans le littoral de la rivière Richelieu sans avoir obtenu le certificat d'autorisation requis.

Karine Benjamin, analyste au dossier, a reçu une demande de CA pour l'installation des quais. Elle me demande si les quais flottants ont été installés cette année. Je vais vérifier l'information.

Lieu inspecté

Nom du lieu : Quais de courtoisie Beloeil

Nom usuel du lieu :

Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) :
Rivière Richelieu en face du 995 boul, Richelieu.

No du lieu : x1600380

Type de lieu : cours d'eau

Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83): N 45 34 10 WO 73 11 54

Responsable du lieu

Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Ville de Beloeil	777, rue Laurier Beloeil, Québec J4G 4S9	11533789

Conditions météo

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone (poste)
		()
		()
		()
		()
		()
		()

Mode d'identification

But expliqué : oui non s.o.

Mode d'identification : verbale preuve de statut

Plainte

Plaignant rencontré : oui non s.o.

Date de l'inspection :2011-07-06	No de gestion documentaire : 7430-16-01-0050200
----------------------------------	---

Photos numériques

Nombre de photos prises : 1	Nombre de photos annexées : 1
-----------------------------	-------------------------------

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L1.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la *Directive sur la gestion des photos numériques*.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :
M:\Rég-16\ronch01

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelconque manière, à l'exception des photos mises en panorama.

Autres pièces annexées

	No.	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			

2. Mise en contexte (facultatif)

Une demande de CA a été reçue au MDDEP, la demande est toujours en traitement.

3. Description de l'inspection

Je me rends au lieu en question et constate que les quais flottant n'ont pas été installés dans le littoral de la rivière Richelieu sans le CA requis.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**5. Conclusion**

Les quais flottants n'ont pas été installés dans le littoral de la rivière Richelieu.

Une demande de CA pour l'installation des quais est en traitement à la DRAE.

Il n'y a pas d'infraction en vertu des dispositions de l'article 22 de la LQE,

6. Recommandations

Je recommande un suivi de l'avis d'infraction sans inspection.

Signature : Christine Rondeau

Date de rédaction:

2011-07-06

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Jean-Marc Levesque

Fonction : Chef d'équipe

Signature :

Date :

Année/mois/jour

11-08-29

Commentaires :

Croquis

No :

Titre : Quai à Beloeil



Les quais flottants vus sur cette ortho photo n'ont pas été mis à l'eau suite à l'avis d'infraction du 9 septembre 2010.

Dessiné par : Christine Rondeau

Note :

Lieu :

Échelle :

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier :

Description :

Aucune installation de quai flottant dans le littoral de la rivière Richelieu sans CA.



Photo no :

Fichier :

Description :

Photo no :

Fichier :

Description :

1. Identification

Date de l'inspection : 2012-05-24 AAAA-MM-JJ	Heure d'arrivée : 11H 20	Heure de départ : 11H40
Inspecteur : Christine Rondeau	Accompagné de :	

No intervention : 300673105	No gestion documentaire : 7430-16-01-0050200
Type d'intervention : inspection suivi d'avis d'infraction	No document : 400942256
Type de demande liée :	No demande :

But de l'inspection :
Vérifier si les quais ont été installés malgré l'avis d'infraction du 26 août 2010 concernant l'aménagement de quais flottants dans le littoral de la rivière Richelieu sans avoir obtenu le certificat d'autorisation requis.

Karine Benjamin, analyste au dossier, a reçu une demande de CA pour l'installation des quais. Elle me demande d'aller vérifier si les quais flottants ont été installés malgré que le CA ne soit pas encore émis. .

Lieu inspecté

Nom du lieu : Quais de courtoisie Beloeil

Nom usuel du lieu :

Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) :

Quai municipal
Rivière Richelieu en face du 995 boul, Richelieu.

No du lieu : x1600380

Type de lieu : cours d'eau

Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83): N 45 34 10 WO 73 11 54

Responsable du lieu

Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Ville de Beloeil	777, rue Laurier Beloeil, Québec J4G 4S9	11533789

Conditions météo

soleil

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone (poste)
		()
		()
		()
		()
		()
		()

Mode d'identification

But expliqué : oui non s.o.

Mode d'identification : verbale preuve de statut

Plainte

Date de l'inspection : 2012-05-24

No de gestion documentaire : 7430-16-01-0050200

Plaignant rencontré : oui non s.o.

Photos numériques

Nombre de photos prises : 1

Nombre de photos annexées : 1

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L1.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la *Directive sur la gestion des photos numériques*.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :
M:\Rég-16\ronch01

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelque manière, à l'exception des photos mises en panorama.

Autres pièces annexées

	No.	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			

2. Mise en contexte (facultatif)

Une demande de CA a été reçue au MDDEP, la demande est toujours en traitement.

3. Description de l'inspection

Je me rends au lieu en question et constate que les quais flottants n'ont pas été installés dans le littoral de la rivière Richelieu sans le CA requis.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**5. Conclusion**

Les quais flottants n'ont pas été installés dans le littoral de la rivière Richelieu.

Une demande de CA pour l'installation des quais est en traitement à la DRAE.

Il n'y a pas de manquement en vertu des dispositions de l'article 22 de la LQE,

6. Recommandations

Je recommande la fermeture du dossier.

Signature : Christine Rondeau

Date de rédaction:

2012-07-06

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Jean-Marc Lèvesque

Fonction : Chef d'équipe

Signature :

*Mario DeBorde, Chef d'équipe
en remplacement.*

Date :

Année/mois/jour

2012/07/30

Commentaires :

Croquis

No :

Titre : Quai à Beloeil



Les quais flottants vus sur cette ortho photo n'ont pas été remis à l'eau suite à l'avis d'infraction du 9 septembre 2010.

Dessiné par : Christine Rondeau

Lieu :

Échelle :

Note :

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier :

Description :

Aucune installation de quai flottant dans le littoral de la rivière Richelieu sans CA.



Date de l'inspection : 2012-05-24

No de gestion documentaire : 7430-16-01-0050200

